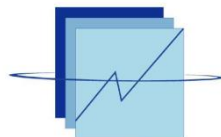


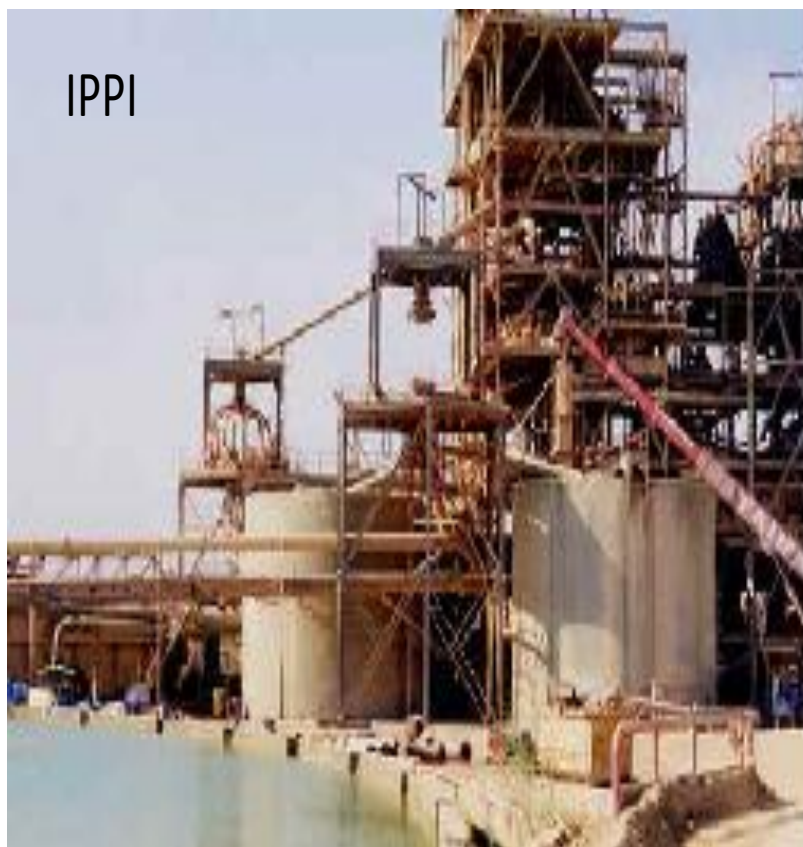
**République du Sénégal**  
Un Peuple - Un But - Une Foi



**ANSD**  
Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

# **INDICE DES PRIX DE PRODUCTION INDUSTRIELLE ( IPPI )**

Février 2019



***Avertissement***

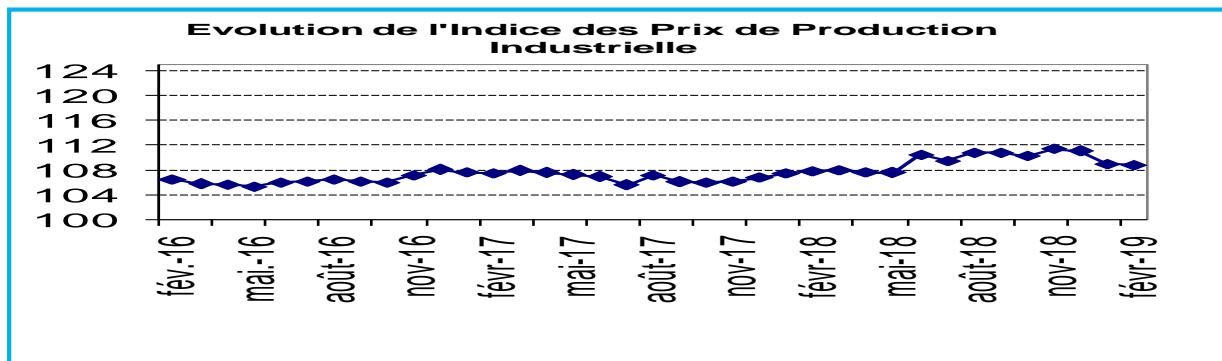
L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) publie la note « flash » relative à une analyse d'ensemble de l'Indice des Prix de Production dans l'Industrie (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix de production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 30 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production.

## ANALYSE D'ENSEMBLE : Un fléchissement des prix de production industrielle

L'activité industrielle est marquée, au mois de février 2019, par un repli des prix de 0,1%. Cette diminution fait suite à la baisse des prix dans les industries de production d'énergie (-1,8%), mécaniques (-1,3%), et alimentaires (-0,6%). Toutefois, la production des industries textiles et du cuir (+8,9%), chimiques (+1,6%), et des matériaux de construction (+0,2%) s'est renchérie. Les prix de production dans les industries extractives, du papier et du carton, ainsi que ceux des autres industries manufacturières n'ont pas connu de variations sensibles sur la période.

Relativement à ceux du mois correspondant de l'année précédente, les prix de production industrielle ont progressé de 0,9%.

Les prix moyens au cours des deux premiers mois de 2019 ont crû de 1,2%, par rapport à ceux de la période correspondante de 2018.



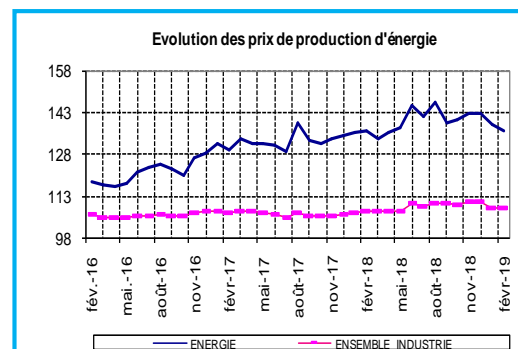
## ANALYSE SECTORIELLE

### Une chute des prix dans les industries de production d'énergie

En février 2019, les prix dans les industries de production d'énergie se sont réduits de 1,8% par rapport au mois précédent, sous l'effet principalement de la baisse de ceux de production et distribution d'électricité (-2,8%).

Comparativement à la période correspondante de 2018, les prix dans les industries de production d'énergie sont restés stables.

Les prix moyens des deux premiers mois de 2019 ont crû de 1,0%, relativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

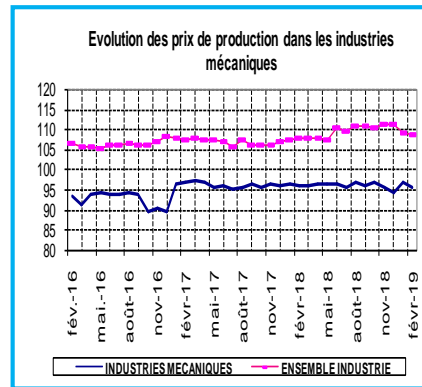


### Un repli des prix dans les industries mécaniques

Comparativement au mois précédent, les prix de production dans les industries mécaniques ont regressé de 1,3%, sous l'effet principalement de ceux de fabrication d'autres ouvrages en métaux (-4,4%). Toutefois, il est noté une stabilité des prix des produits de la sidérurgie, de fabrication de machines et matériels électriques ainsi que ceux de fabrication d'équipement et appareils de radio, télévision et communication.

En variation annuelle, les prix de production dans les industries mécaniques ont chuté de 0,1%.

Sur les deux premiers mois de 2019, ils ont augmenté de 0,2%, comparativement à ceux de la période correspondante de 2018.

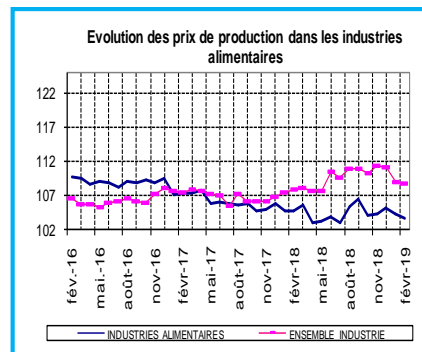


### Une baisse des prix dans les industries alimentaires

Les prix de production dans les industries alimentaires se sont repliés de 0,6% en variation mensuelle. Cette évolution est imputable à une diminution conjointe des prix de transformation, conservation de poissons, crustacés et mollusques (-2,6%), et de grains et fabrication d'aliments pour animaux (-2,1%).

Comparés à ceux de la période correspondante de 2018, les prix de production dans les industries alimentaires se sont contractés de 1,0%.

Par rapport aux deux premiers mois de 2018, ils ont fléchi de 0,7%.

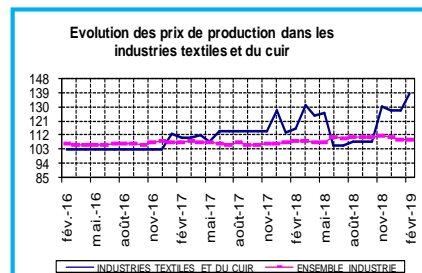


### Une augmentation des prix de production dans les industries textiles et du cuir

Par rapport au mois précédent, les prix de production dans les industries textiles et du cuir se sont redressés de 8,9% en février 2019, en rapport avec le relèvement des prix d'égrenage de coton (+9,8%).

En outre, ils se sont accrus de 19,5% en variation annuelle.

Sur les deux premiers mois de 2019, ils se sont relevés de 16,1%, comparativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

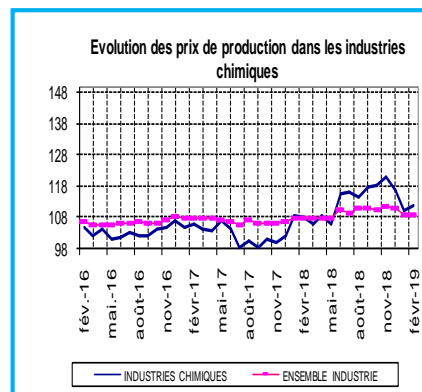


### Un accroissement des prix dans les industries chimiques

Relativement au mois précédent, les prix de production dans les industries chimiques ont progressé de 1,6%. Cette variation est principalement liée au relèvement des prix du raffinage pétrolier (+6,7%), et de fabrication de produits en matières plastiques (+2,9%). Toutefois, la baisse des prix de fabrication de produits chimiques de base (-1,3%) ainsi que ceux d'autres produits chimiques de base (-14,8%) a atténué cette progression.

En variation annuelle, les prix de production dans les industries chimiques ont crû de 3,3%.

Les prix moyens des deux premiers mois de 2019 se sont rehaussés de 2,2%, relativement à la période correspondante de l'année précédente.

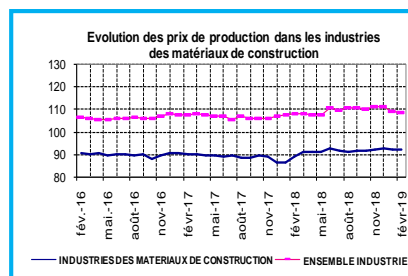


### **Une hausse des prix de production dans les industries des matériaux de construction**

En février 2019, les prix de production dans les industries des matériaux de construction ont progressé de 0,2% en rythme mensuel, sous l'effet principalement de ceux du ciment.

Ils se sont aussi redressés de 3,6% en rythme annuel.

Sur les deux premiers mois de 2019, ils se sont relevés de 5,0%, en comparaison à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

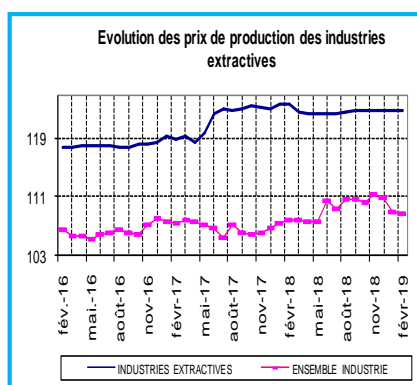


### **Une stabilité des prix de production dans les industries extractives**

Les prix de production dans les industries extractives sont restés inchangés en rythme mensuel. En effet, les prix d'extraction de pierre, de sable et d'argiles, d'extraction de phosphates, ainsi que ceux d'extraction ou production de sel et de natron n'ont pas connu de variations sensibles sur la période sous revue.

Par rapport à leurs niveaux de février 2018, les prix de production dans les industries extractives se sont réduits de 0,8%.

Les prix moyens des deux premiers mois de 2019 se sont également contractés de 0,8%, comparativement à ceux de la période correspondante de 2018.

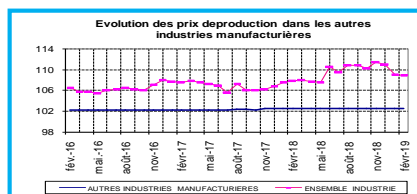


### **Une constance des prix de production dans les autres industries manufacturières**

Les prix de production dans les autres industries manufacturières sont restés stables en variation mensuelle.

Ils n'ont pas également connu de variation en rythme annuel.

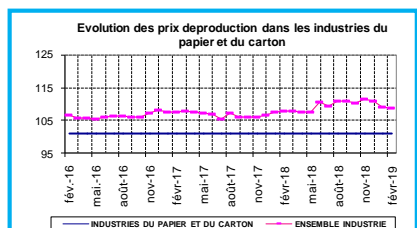
Sur les deux premiers mois de 2019, ils sont demeurés constants par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



### **Un maintien des prix de production dans les industries du papier et du carton**

Les prix de production dans les industries du papier et du carton sont restés inchangés en rythme mensuel et annuel.

En outre, ils n'ont pas connu de variations sensibles sur les deux premiers mois de 2019, comparativement à leurs niveaux de la période correspondante de l'année précédente.



**Tableau1 : INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE BASE 100 EN 2006**

	Pond.	fev-18	mars-18	avril-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	fév-19	fév-19/ janv.18	fév-19/ fév-18	2 mois-19/ 2 mois-18
<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	<b>43</b>	<b>123,8</b>	<b>122,7</b>	<b>122,5</b>	<b>122,5</b>	<b>122,5</b>	<b>122,4</b>	<b>122,7</b>	<b>122,8</b>	<b>123,0</b>	<b>123,0</b>	<b>122,8</b>	<b>122,9</b>	<b>122,9</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,8</b>
Extraction de phosphate	16	108,3	108,3	108,3	108,3	108,6	108,4	108,5	108,5	108,5	108,5	108,5	108,4	108,5	0,0	0,2	0,2
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	158,0	153,9	153,2	153,3	152,8	152,7	153,4	153,9	154,6	154,5	154,1	154,3	154,3	0,0	-2,3	-2,3
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0	0,0
<b>INDUSTRIES ALIMENTAIRES</b>	<b>408</b>	<b>104,6</b>	<b>105,6</b>	<b>103,0</b>	<b>103,2</b>	<b>103,9</b>	<b>103,0</b>	<b>105,3</b>	<b>106,4</b>	<b>104,0</b>	<b>104,3</b>	<b>105,2</b>	<b>104,2</b>	<b>103,6</b>	<b>-0,6</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,7</b>
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	145,4	143,9	143,5	141,1	142,0	135,2	139,9	144,3	145,2	141,0	144,6	148,0	144,2	-2,6	-0,8	1,6
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	79,9	86,1	71,6	74,0	77,7	76,3	86,9	90,5	76,5	80,4	83,9	76,9	75,3	-2,1	-5,7	-6,0
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	98,7	98,7	0,0	-15,8	-15,8
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de boissons	36	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
<b>INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR</b>	<b>16</b>	<b>116,1</b>	<b>130,7</b>	<b>124,7</b>	<b>126,4</b>	<b>105,2</b>	<b>105,2</b>	<b>107,4</b>	<b>107,4</b>	<b>107,4</b>	<b>130,4</b>	<b>127,5</b>	<b>127,5</b>	<b>138,8</b>	<b>8,9</b>	<b>19,6</b>	<b>16,1</b>
Egrenage de coton	13	118,2	134,9	128,0	130,0	105,9	105,9	108,4	108,4	108,4	134,5	131,2	131,2	144,0	9,8	21,8	18,0
<b>INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON</b>	<b>17</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>INDUSTRIES CHIMIQUES</b>	<b>171</b>	<b>108,1</b>	<b>106,1</b>	<b>108,4</b>	<b>106,0</b>	<b>115,3</b>	<b>116,3</b>	<b>114,4</b>	<b>117,5</b>	<b>118,5</b>	<b>120,7</b>	<b>116,4</b>	<b>110,0</b>	<b>111,7</b>	<b>1,6</b>	<b>3,3</b>	<b>2,2</b>
Raffinage pétrolier	47	133,3	126,3	128,1	144,1	143,7	143,8	138,7	147,1	149,1	152,0	138,9	120,5	128,7	6,7	-3,5	-6,8
Fabrication de produits chimiques de base	50	112,7	112,0	118,8	95,3	127,7	130,8	129,9	131,8	132,9	137,6	135,5	131,5	129,8	-1,3	15,2	15,3
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	91,3	91,3	91,3	91,3	91,3	91,3	91,3	92,9	92,9	92,9	92,9	92,9	92,9	0,0	1,8	1,8
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	87,5	86,9	86,8	86,9	86,9	86,9	86,7	87,0	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	0,0	-0,2	-0,5
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	82,1	83,4	79,2	79,4	78,3	81,7	74,1	73,9	82,0	81,2	78,4	74,5	63,5	-14,8	-22,7	-16,8
Fabrication de produits en matières plastiques	13	80,2	81,5	80,9	80,6	80,8	80,2	79,5	78,6	78,5	78,8	79,3	79,5	81,8	2,9	2,0	0,2
<b>INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>162</b>	<b>88,9</b>	<b>91,0</b>	<b>91,0</b>	<b>91,3</b>	<b>92,8</b>	<b>91,7</b>	<b>91,1</b>	<b>91,6</b>	<b>91,8</b>	<b>91,9</b>	<b>92,5</b>	<b>92,0</b>	<b>92,1</b>	<b>0,2</b>	<b>3,6</b>	<b>5,0</b>
<b>INDUSTRIES MECANIQUES</b>	<b>28</b>	<b>95,8</b>	<b>96,2</b>	<b>96,3</b>	<b>96,4</b>	<b>96,4</b>	<b>95,7</b>	<b>96,7</b>	<b>95,8</b>	<b>96,7</b>	<b>95,6</b>	<b>94,2</b>	<b>97,0</b>	<b>95,7</b>	<b>-1,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,2</b>
Produits de la sidérurgie	9	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	99,9	101,4	101,8	102,1	102,3	99,6	103,1	100,1	103,3	99,4	94,3	104,3	99,7	-4,4	-0,2	0,8
Fabrication de machines et matériels électriques	8	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
<b>AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	<b>13</b>	<b>102,6</b>	<b>102,6</b>	<b>102,6</b>	<b>102,6</b>	<b>102,6</b>	<b>102,6</b>	<b>102,6</b>	<b>102,6</b>	<b>102,6</b>	<b>102,6</b>	<b>102,6</b>	<b>102,6</b>	<b>102,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>ENERGIE</b>	<b>141</b>	<b>136,4</b>	<b>133,5</b>	<b>136,2</b>	<b>137,8</b>	<b>145,6</b>	<b>141,6</b>	<b>146,6</b>	<b>139,5</b>	<b>140,6</b>	<b>142,8</b>	<b>142,6</b>	<b>138,8</b>	<b>136,3</b>	<b>-1,8</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>
Production et distribution d'électricité	82	148,5	143,5	148,1	150,9	164,3	157,5	166,0	153,8	155,7	159,4	159,2	152,6	148,3	-2,8	-0,1	1,5
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
<b>ENSEMBLE INDUSTRIE</b>	<b>1000</b>	<b>107,8</b>	<b>108,0</b>	<b>107,6</b>	<b>107,6</b>	<b>110,5</b>	<b>109,5</b>	<b>110,8</b>	<b>110,8</b>	<b>110,3</b>	<b>111,4</b>	<b>111,0</b>	<b>109,0</b>	<b>108,8</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>

### **Champ couvert**

*En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.*

### **Echantillon**

*Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.*

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

*Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.*

*La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.*

### **Modalité de calcul des indices**

*Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.*

### **Diffusion**

*Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 30 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn). La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)*

### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur Général : **Babacar NDIR**

Directeur Général Adjoint : **Allié Nar DIOP**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale: **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles: **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mouhamed COULIBALY, Muhamed NDIAYE & Mamadou THIOUB**

Equipe de collecte : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Amadou SALL, Nafy KANOUTE & Awa SEYDI**

Diffusion: **El hadji Malick GUEYE**